



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 12
votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 26 juin à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat d'iment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, à la salle des Fêtes de Saint-Jean-d'Heurs
3 Place Rouget de Lisle 63190 SAINT JEAN D'HEURS
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 11/06/2024

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.,
MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,
MS DUROHANY D., DURUPT S., MAURIN D., MAZELIER V.,
M. ORCIERE T.

ABSENTS : MS BRIVARY J.F., GARMIS F., GIRARD J.B., ROUVIDANT J.L.,

POUVOIRS : M. GIRARD J.B. POUVOIR A M. MAZELIER
M. ROUVIDANT POUVOIR A M. MAURIN D.

DELIBERATION N° 2024-06-04

OBJET : Création du poste adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe (dans le cadre d'un avancement de grade)

Pour tenir de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Comité syndical la création d'un emploi d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe pour assurer les missions d'entretien des réseaux d'eau sur le territoire du Syndicat Dore-Allier.

Après avoir entendu le Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- Décide de la création, à compter du 01/07/2024, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe,
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre

Pour extrait conforme
Le Président,

Vincent MAZELIER



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Certifié exécutoire,

Reçue en sous préfecture le :

Publié le :

02 JUIL. 2024
02 JUIL. 2024

.../...

